

CANADA
 PROVINCE DU QUÉBEC
 MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

La séance ordinaire de la municipalité de Bolton-Ouest a été tenue le lundi 6 août 2012 à 19h30 à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS: Conseillers: #2 Joann McBrine, #3 Julian Tuer, #4 Frank Simms, #5 Stanley Horne, #6 Cedric Briggs ainsi que l'Inspecteur municipal Sébastien Meunier, l'Inspecteur à la voirie Peter Kralik et la Directrice-générale Carrol Kralik.

ABSENT : Maire Donald Badger
 Conseiller #1 Lisa Merovitz

 ORDRE DU JOUR

| | |
|------|--|
| 1. | OUVERTURE DE LA SÉANCE |
| 1.1 | NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT |
| 2. | ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR |
| 3. | ADOPTION DU PROCES-VERBAL |
| 4. | AFFAIRES DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE |
| 5. | VISITEURS / PÉRIODE DE QUESTION |
| 6. | URBANISME |
| 6.1 | -Rapport du comité consultatif d'urbanisme |
| 6.2 | -Demande à la CPTAQ, lac artificiel sur le lot P-291 |
| 6.3 | -Demande de dérogation mineure au 653 chemin Stagecoach |
| 7. | RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL |
| 7.1 | -Rapport pour le mois de juillet 2012 |
| 8. | CORRESPONDANCE |
| 8.1 | -Proposition d'entente de St-Etienne-de-Bolton concernant d'entraide réciproque en cas de sinistre |
| 9. | ADMINISTRATION |
| 9.1 | -Assurances municipales juillet 2012 au juillet 2013 |
| 9.2 | -Dépôt de l'état financier pour le deuxième trimestre |
| 9.3 | -Résolution concernant la date pour la réunion du mois de septembre 2012 |
| 10. | VOIRIE |
| 10.1 | -Rapport de l'inspecteur à la voirie |
| 10.2 | -Résolution offre de service d'Aqua-Berge pour la stabilisation de la berge au coin de Bolton Pass et Stagecoach |
| 11. | INCENDIE |
| 11.1 | -Rapport pour le mois de juillet 2012 |
| 12. | VARIA |
| 13. | COMPTES À PAYER |

1.1

#074-0812

Nomination du maire suppléant

Proposé par la conseillère McBrine appuyé par conseiller Briggs et résolu à l'unanimité QUE Julian Tuer soit nommé comme maire suppléant pour remplir les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés pour la séance actuelle.

2.

#075-0812

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par conseillère McBrine appuyé par conseiller Horne & résolu à l'unanimité QUE l'ordre du jour proposé soit adopté tel qu'amendé.

3.

#076-0812

ADOPTION DE PROCES-VERBAL

Proposé par conseiller Briggs
appuyé par la conseillère McBrine & résolu à l'unanimité QUE le procès-verbal de la réunion régulière de 3 juillet 2012 soit adopté tel que rédigé.

5.

VISITEURS

+/- 15 personnes assistaient.

Un citoyen fait une observation concernant la visibilité au coin des chemins Glen et route 243. L'inspecteur à la voirie contactera le Ministère des Transports.

M. Delacoste dépose une lettre demandant qu'il soit inclus dans les groupes de consultation comme représentant des 'Citoyens pour un Bolton rural'.

Question concernant le nombre de lots construisable dans la municipalité.

Question-pourquoi le sujet de Mont Foster n'est pas sur l'ordre du jour

Question-pourquoi toutes les questions posées lors de la séance du mois passé ne sont pas inscrites aux minutes.

6.

URBANISME

6.1

#077-0812

Rapport du comité consultatif d'urbanisme

Proposé par conseiller Simms
appuyé par conseiller Horne et résolu à l'unanimité QUE le rapport du comité consultatif d'urbanisme soit approuvé tel que préparé.

6.2

#078-0812

Demande pour un usage autre que de l'agriculture sur le lot P291 - Étang

ATTENDU QUE la municipalité de Bolton-Ouest a reçu une demande d'autorisation adressée à la CPTAQ datée du 12 juin 2012 de la part de M. Jacques Levesque;

ATTENDU QUE la demande est pour un usage non-agricole sur une superficie de 697 mètres carrés du lot #P291 afin de construire un étang;

ATTENDU QUE Jacques Levesque et Brigitte Boisvert sont les propriétaires du lot P291 ayant une superficie totale de 5.620 hectares dans la municipalité de Bolton-Ouest, canton de Bolton;

ATTENDU QUE le projet pour l'étang contribuera à la sécurité de la population par l'installation

d'une borne sèche approuvée par le Services des Incendies;

ATTENDU QUE la demande n'empêchera pas les exploitations agricoles avoisinantes;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par conseiller
Briggs
appuyé par conseillère McBrine
et résolu à l'unanimité QUE la municipalité de Bolton-Ouest recommande à la CPTAQ d'autoriser la construction d'un étang sur 697 mètres carrés. Ceci conforme aux règlements municipaux.

6.3

#079-0812

Dérogation mineure #053 - lot P-130
(653 chemin Stagecoach) Zone - Rec-2

ATTENDU QU'une demande pour une dérogation a été reçue du propriétaire du lot P-130 sur chemin Stagecoach;

ATTENDU QUE la dérogation est pour réduire la marge de recul avant applicable à la construction d'un cabanon à 12.85 mètres plutôt que 25 mètres tel que stipulé à l'article 5.1.1 du règlement de zonage #264-2008;

ATTENDU QUE la dérogation mineure demandée ne porte pas atteinte à la jouissance, par les voisins, de leurs droits de propriétés;

ATTENDU QUE la recommandation du comité consultatif d'urbanisme est d'approuver la demande;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller
Horne
appuyé par conseillère McBrine
et résolu à l'unanimité QUE la municipalité de Bolton-Ouest approuve la demande de dérogation mineure #053 afin de réduire la marge de recul avant applicable à la construction d'un cabanon à 12.85 mètres plutôt que 25 mètres tel que stipulé à l'article 5.1.1 du règlement de zonage #264-2008.

7.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

7.1

#080-0812

Proposé par conseiller Horne
appuyé par conseiller Simms et résolu à l'unanimité QUE le rapport de l'Inspecteur Municipal soit approuvé ainsi que son chèque de kilométrage au montant de \$101.52 et celui de l'inspecteur à la voirie au montant de \$319.60.

PERMIS ÉMIS

Voir liste ci-jointe

8.

CORRESPONDANCE

8.1

#081-0812

Demande d'entente d'entraide réciproque avec
Saint-Étienne-de-Bolton en cas de sinistre

Proposé par conseillère McBrine

appuyé par conseiller Simms et résolu à l'unanimité QUE le maire Badger et la directrice-générale Carrol Kralik soient autoriser à signer l'entente d'entraide réciproque en cas de sinistre telle que préparée par Saint-Étienne-de-Bolton.

9.

ADMINISTRATION

9.1

#082-0812

Assurances municipales/juillet 2012-juillet 2013

Proposé par conseiller Horne

appuyé par conseiller Simms et résolu à l'unanimité DE RENOUVELLER le contrat d'assurance avec la firme 'Courtage Claude Hétu Inc.' pour la durée du juillet 2012 au juillet 2013 portant une prime annuelle de \$5,286.00 incluant les taxes.

9.2

L'état financier pour le deuxième trimestre de 2012 a été déposé.

9.3

#083-0812

Changement de date pour la séance du conseil du
septembre 2012

ATTENDU QUE les élections provinciales auront lieu le mardi 4 septembre 2012;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par conseillère
McBrine

appuyé par conseiller Briggs et résolu à l'unanimité DE CHANGER la date de la séance du conseil cédulé pour le 4 septembre 2012 à mercredi le 5 septembre 2012.

10.

VOIRIE

10.1

#084-0812

Rapport de l'inspecteur à la voirie

Proposé par conseiller Briggs

appuyé par conseillère Simms et résolu à l'unanimité QUE le rapport de l'inspecteur à la voirie soit approuvé.

10.2

#085-0812

Offre de service MUNB-120619 - Aqua-Berge

ATTENDU QUE la berge du cours d'eau est érodée au coin des chemins Bolton Pass et Stagecoach sur une longueur de 24 mètres;

ATTENDU QUE les forces du courant ont provoquées une érosion sévère et qu'ils y a une perte de terrain importante à un point tel que l'infrastructure du chemin est menacée;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par conseillère
McBrine
appuyé par conseiller Horne et
résolu à l'unanimité À AUTORISER une dépense
approximative de \$15,000.00 plus les taxes à la
firme Aqua-Berge pour l'étude et la stabilisation
de la berge au coin des chemins Bolton Pass et
Stagecaoch.

11.

INCENDIE

11.1

Il y a eu 5 interventions pour le mois de juillet
2012 à un coût de \$11,324.00.

12.

COMPTES A PAYER

| | |
|---|-----------------|
| Solde bancaire au 30.06.12 | \$ 78,209.09 |
| Dépenses juillet 2012 | 166,460.80 |
| Dépôts juillet 2012 | 273,794.21 |
| Solde bancaire au 31.07.12 | \$ 185,542.50 + |
| CPG \$573,999.34 + CPG \$127,334.27 (fonds de parcs & terrain de jeux) | |

Je, la secrétaire-trésorière soussignée certifie
que la Municipalité dispose des fonds nécessaires
pour payer les comptes des mois de juillet/août
2012 au montant de \$118,318.65 (voir liste ci-
jointe).

#086-0812

Paiement des comptes

Proposé par conseiller Briggs
appuyé par conseiller Horne & résolu à
l'unanimité QUE les comptes des mois de
juillet/août 2012 au montant de \$126,956.73 soient
payés.

Proposé par conseiller Simms que la réunion se
termine à 20h15.

Adopté

Carrol Kralik
Secrétaire-trésorière

Julian Tuer
Maire Suppléant

LA PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL AURA LIEU
MERCREDI LE 5 SEPTEMBRE 2012 À 19H30.

Le procès-verbal n'est pas officiel avant qu'il
est adopté et signé à une séance du conseil
subséquente.